

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL  
CANTON :  
MARGUERITTES  
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE  
N°054/2024

**Objet : 2024-23 travaux dans le local poubelle de la cuisine centrale**

**Le Maire de Manduel**

**Vu** le Code de la commande publique notamment l'article L. 2122-1 relatif aux marchés marché sans publicité ni mise en concurrence préalables;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des contrats, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune ;

**Vu** la consultation lancée par courriel auprès de quelques opérateurs en octobre 2024 par courriels,

**Vu** les deux devis reçus,

**Vu** le devis annexé,

**Considérant** la nécessité de réaliser des travaux dans le local poubelle de la cuisine centrale, à savoir des travaux d'étanchéité du toit terrasse, de réfection de façade, d'électricité et de carrelage,

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'attribuer le contrat n°2024-23 ayant pour objet des travaux dans le local poubelle de la cuisine centrale à l'entreprise Perez maçonnerie générale (SIRET 899 384 945 00015) sis(e) 28, cours Jean Jaurès, 30129 Manduel.

**Article 2** : Le contrat est conclu à sa notification pour un montant de 10 248.00 € HT soit 12 297.60 € TTC, les prestations étant rémunérées par application de prix forfaitaires.

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

**Article 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Publiée :

**19 NOV. 2024**

Fait à Manduel, le **18 NOV. 2024**

Le Maire,  
Jean-Jacques GRANAT

